

*Transmis par courriel uniquement*

Québec, le 19 septembre 2023

Madame Marie-Josée Lizotte  
Sous-Ministre et Administratrice provinciale du chapitre 22  
de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois  
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,  
de la Faune et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage, boîte 02  
Québec (Québec) G1R 5V7

**OBJET : Demande de modification du certificat d'autorisation  
Prolongement des chemins forestiers H section ouest et I (Phase II) Projet  
de construction des chemins forestiers H section ouest et I  
par Matériaux Blanchet inc.  
N/Réf : 3214-05-075**

---

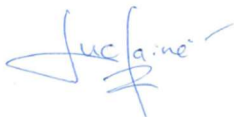
Madame la Sous-Ministre,

Le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 22 décembre 2020, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le projet de construction des chemins forestiers cité en objet.

Par la présente, nous vous informons que certains enjeux liés à l'acceptabilité sociale du projet, au report de la stratégie de l'habitat du caribou forestier annoncé par le gouvernement du Québec et à l'impact des feux de forêts cet été dans le territoire nous amènent à considérer un délai incontournable dans l'analyse de celui-ci.

Après une prise en compte de ces informations essentielles, le COMEX sera en mesure de poursuivre son analyse et vous faire parvenir une recommandation éclairée pour ce projet.

Veillez agréer, Madame la Sous-Ministre, mes salutations distinguées.



**Luc Lainé**  
Président  
Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social